

**Olivier MOESCHLER**  
*Institut de sociologie des communications de masse*  
*Université de Lausanne*

**ENQUÊTE SUR LES PUBLICS DE LA CULTURE A LAUSANNE**  
**CHRONIQUE D'UN MALENTENDU PRODUCTIF**

*(version provisoire)*

Cette contribution se propose de revenir sur une étude du public de la culture récemment réalisée pour le compte de la Ville de Lausanne. Les principaux résultats de l'enquête seront présentés ainsi que certains aspects de son déroulement ; ceci dans la perspective d'une réinscription de l'étude dans son contexte spécifique, celui d'un mandat public. On verra notamment que si la prise en compte du public semble dans le cas présent effectivement relever davantage de la référence obligée que d'une réelle priorité politique, le sens du recours à cet « effet rhétorique » s'avère être exactement l'inverse de celui que l'on pourrait attendre. Chronique ethnographique d'une enquête, cette description pose – au delà du cas lausannois – de multiples questions, notamment quant aux ressources mobilisées par le chercheur pour remplir ce genre de mandat.<sup>1</sup>

### **Démocratisation vs démocratie culturelle**

En 1999, le Service des affaires culturelles de la Ville de Lausanne mandate une étude dont le but est de mesurer et de décrire le public des institutions culturelles de la capitale vaudoise. Cette phrase apparemment simple appelle au moins deux remarques.

Tout d'abord, s'il s'agit d'un mandat émanant d'une collectivité publique, on observe que les « pouvoirs publics » en question constituent une entité moins monolithique qu'agrégée ou plurielle. Ce n'est pas « la Ville » en tant que telle mais l'un de ses multiples acteurs qui mandate cette étude ; plus précisément, il s'agit de l'instance en charge de la gestion des institutions dont on veut mesurer la fréquentation. Un détail important puisqu'il permettra de mieux comprendre les partis pris engagés de part et d'autre dans la recherche.

Deuxièmement, ce que la phrase ne dit qu'implicitement : là où il y a mandant il y a mandataire ; dans notre cas un chercheur et sociologue faisant partie de la relève scientifique qui, motivé à faire une expérience professionnelle en dehors de l'alma mater (dans laquelle le gros de la recherche est confiné

---

<sup>1</sup> L'ensemble des résultats et analyses produits dans le cadre de cette recherche sont regroupés dans : Moeschler O., *Publics de la culture à Lausanne. Enquête sur la fréquentation des institutions culturelles*, rapport final, Service des affaires culturelles, Lausanne novembre 2000 (261 p.). Il existe également une publication synthétique : Moeschler O., *Publics de la culture à Lausanne*, Bureau lausannois de statistique et Service des affaires culturelles, Lausanne 2001 (48 p.).

en Suisse), songeant à étoffer son curriculum vitae, soucieux enfin de combler le vide entre des engagements académiques toujours limités dans le temps, accepte de mener l'enquête.

D'emblée on perçoit que les acteurs qui s'engagent dans cette aventure sont issus de deux champs différents aux logiques et aux enjeux propres : l'administration culturelle et la recherche scientifique. Rétrospectivement, cette double inscription en termes de champs, de logiques et de finalités semble traverser toute l'enquête, de la mise en place de la méthode à l'analyse des résultats et leur valorisation dans l'espace public.

Les deux parties sont d'accord sur le fait qu'une enquête se fasse ; mais rien n'indique qu'ils parlent de la même enquête.

Aussi le chercheur, croyant agir dans le sens de son commanditaire, inscrit-il assez rapidement sa démarche dans la lignée des recherches sur le public telle qu'elle s'est institutionnalisée depuis l'après-guerre en France notamment : on le sait bien, les statistiques de fréquentation culturelle menées ici dans le sillage du Ministère de la culture sous Malraux sont étroitement liées au projet de *démocratisation culturelle* visant à faciliter, à terme, l'accès de tous aux biens culturels de l'humanité. Une recherche menée dans cette perspective risque fort de déboucher sur ce qui peut aujourd'hui apparaître comme une « dénonciation répétitive » de l'inégalité de l'accès à la culture.<sup>2</sup> Une option qui se marie par ailleurs à merveille avec le scepticisme professionnel qui amène tout sociologue de la culture digne de ce nom à douter fortement de la probabilité de tomber sur une fréquentation large des institutions culturelles.

Très vite, il apparaît que pour le service qui mandate l'étude, non seulement la référence au public ressemble davantage à un « effet rhétorique » qu'à une réelle priorité de politique culturelle, mais l'effet escompté de l'étude et les faits mêmes qu'elle est censée établir s'avèrent diamétralement opposés à ceux présumés par le chercheur. Il s'agit moins de trouver un accès à la culture difficile et en quoi il pourrait être facilité, que de montrer que cet accès est, présentement, facilité, pour ne pas dire facile. Que ce soit par optimisme de circonstance ou réelle conviction (ou les deux à la fois, mais là n'est pas la question), pour les administrateurs de la culture, il y a, déjà, *démocratie culturelle*, non pas utopique mais bien ici et maintenant; un fait passé inaperçu qu'il incomberait à la science de révéler aux yeux de tous.

### **Combattre des préjugés – mais lesquels ?**

Le point de départ de cette recherche appelle une troisième remarque : le fait qu'un service culturel initie une telle étude pose la question de savoir de quels moyens les gestionnaires de la culture disposent pour connaître le domaine qu'ils administrent (ou, du moins, dont ils gèrent la subvention).

---

<sup>2</sup> Posture que l'on retrouve emblématiquement dans les deux ouvrages de référence de Pierre Bourdieu en la matière, *L'amour de l'art* (avec Alain Darbel, Ed. de Minuit, Paris 1966) et *La Distinction* (Ed. de Minuit, Paris 1979), et, dès 1974, dans la série des *Pratiques culturelles des Français* dirigée par Olivier Donnat. Pour un bref historique de la question, voir Donnat O., « Les enquêtes de public et la question de la démocratisation », in Baillargeon J.-P. (dir.), *Les publics du secteur culturel : nouvelles approches*, Institut québécois de recherche sur la culture (Coll. Culture et société), Sainte-Foy 1996, pp. 9-19.

Si la statistique culturelle est assez développée dans l'aire francophone, en Suisse, pays fragmenté en 26 cantons d'une grande souveraineté notamment en matière culturelle, on en est encore au stade des préliminaires. Il n'existe donc actuellement aucun décompte raisonné, systématique et régulier des pratiques culturelles helvétiques, même au niveau fédéral.<sup>3</sup>

Les initiatives du genre sont donc pour l'instant essentiellement le fait de collectivités locales ; ce qui veut dire qu'elles sont dispersées, ponctuelles et en général liées à un objectif précis. Comme dans d'autres grandes villes helvétiques, le service des affaires culturelles de Lausanne a lui aussi une certaine « tradition » dans le financement de recherches sur la culture. Les titres des enquêtes menées ces dernières années témoignent bien de leurs visées tant scientifiques que politico-administratives : il s'agit visiblement d'aller à l'encontre de certains préjugés véhiculés au sujet de la culture –

Nombre total d'entrées ^ Lausanne, saison 1998-1999 (extrait)			
Théâtre de Vidy			75'000
Opéra de Lausanne			25'000
Festival de la Cité (tous arts, 8 jours en été)			120'000
Source: Rapport d'activité de la Ville de Lausanne, 1999			

notamment sur le fait qu'elle ne paye pas ou, pire encore, qu'elle coûte beaucoup sans rien rapporter.<sup>4</sup>

Bref, les gestionnaires de la culture qui souhaitent connaître le public culturel de leur ville manquent de statistiques et d'analyses ; bien plus, ce sont les données qui font défaut. Car à Lausanne comme sans doute ailleurs, au delà des observations impressionnistes que les administrateurs de la culture peuvent recueillir en arpentant les salles de spectacle ou en discutant avec tel ou tel responsable d'institution, la seule information sur le public dont on dispose est le *nombre total d'entrées par institution*. Enregistré quasi automatiquement, celui-ci est rapporté année pour année par les directeurs à leur principal bailleur de fonds (voir extrait ci-dessous).

Ces chiffres souvent énormes posent un problème de taille : contrairement à ce qui est souvent dit dans les rapports d'activité des institutions, il ne s'agit là ni de « spectateurs », de « personnes » ou encore d'« individus », mais bien de fréquentations. Il est donc impossible de savoir s'il s'agit, par exemple dans le cas des 75'000 entrées recensées au Théâtre de Vidy, de 5000 personnes qui ont fréquenté en moyenne 15 fois ce lieu durant la saison (ce qui est loin d'être impossible : au total, on y propose une vingtaine de pièces dans trois salles), ou plutôt de 50'000 individus qui s'y sont rendus à 1-2 reprises... Ce qui change du tout au tout s'il s'agit d'estimer la représentativité du public en question par rapport aux habitants de l'agglomération lausannoise (environ 300'000 personnes) et, plus généralement, le degré de participation de la population locale à l'offre culturelle urbaine.

<sup>3</sup> Pidoux J.-Y., Moeschler O., *Sources de la statistique de la culture et indicateurs statistiques culturels prioritaires*, Office fédéral de la statistique, Neuchâtel 2001

<sup>4</sup> Cunha A. (coll. Ghelew A.), *Culture et économie à Lausanne. Essai d'évaluation de l'impact économique des principales institutions culturelles*, OESES, Ville de Lausanne 1989 et Peytregnet A., *L'impact économique des*

Ce point est pourtant central pour le service culturel lausannois. Car c'est bien cette question qui le taraude : combien de personnes fréquentent réellement les musées, théâtres, concerts classiques et spectacles de danse à Lausanne ? Ou, formulé d'une manière plus politique : quelle part de la population locale profite effectivement de l'équipement culturel qu'elle contribue à financer via ses impôts ? Il s'agit donc rien de moins que de combattre l'idée selon laquelle « la culture, c'est élitaire », un préjugé aussi répandu et tenace qu'il est malvenu pour toute instance qui dit agir dans l'intérêt de la collectivité. C'est bien en ces termes que l'un des buts de l'entreprise sera décrit par les principaux intéressés : interviewée dans un article de presse annonçant les résultats de l'enquête (sur lequel nous reviendrons plus loin), la direction du service culturel affirmera qu'il s'agissait notamment de « tordre le cou à certains poncifs qu'on trouve surtout chez les gens qui ne fréquentent pas les manifestations culturelles, sur le faible taux de fréquentation, voire le côté 'élitaire' des manifestations ».

Visées de l'administration et logiques scientifiques convergent donc à nouveau, même si elles ne partent pas forcément des mêmes présupposés. Le devoir professionnel du sociologue lui dicte aussi d'aller au delà des apparences, de débusquer les clichés, de combattre les préjugés. Mais là encore on ne parle peut-être pas de la même chose. L'administration culturelle veut partir d'une image sombre pour aller vers la lumière, alors que le sociologue voudrait faire le chemin inverse : aller à l'encontre de l'idée qui veut que tout le monde, dans notre société démocratique et libérale, peut accéder aux institutions culturelles, une conception tout aussi répandue que la position inverse.<sup>5</sup>

Les hypothèses et présupposés développés lors de la mise en place de l'enquête sont dès lors intrinsèquement liés à ce souci de l'administration culturelle. Aux yeux de cette dernière, il y a principalement deux affirmations ayant trait au public à vérifier, l'une plutôt quantitative et l'autre « qualitative » ou ayant trait au profil du public :

- « *La culture n'intéresse que très peu de gens* », reproche lié à un autre : ce sont « *toujours les mêmes* » qui se rendent dans ces institutions – et qui occasionneraient, par leurs innombrables fréquentations, les totaux exorbitants mentionnés plus haut. Sur ce point, les administrateurs culturels ont une intuition méthodologique, découlant des observations menées à l'occasion de leurs propres sorties culturelles : les différents publics d'institution et/ou de domaines artistiques seraient relativement étanches, ne se superposeraient que modérément ; l'espoir étant qu'en les additionnant, on obtient une somme de publics relativement importante. La première hypothèse, à la formulation délibérément vague, est donc : « ***La culture est fréquentée par plus de gens que ce que l'on pourrait croire*** ».
- D'autre part, c'est la composition du public qui intéresse le service culturel. Ici, il s'agit de prouver par les faits que le stéréotype d'un public culturel essentiellement *âgé, bien formé, aisé*

---

*institutions culturelles*, Services des affaires culturelles de la Ville de Lausanne [1997]. Des évaluations ponctuelles à usage interne ont en outre été menées, notamment sur les musées.

<sup>5</sup> Par exemple au sein de l'administration lausannoise, comme le témoigne cette brochure éditée par la Ville : *Allons-y, culture et détente à Lausanne de 0 à 15 franc*. L'Opéra de Lausanne y est décrit comme suit (édition 1998/99) : « Non, les opéras ne sont pas des lieux sacro-saints où des Castafiore s'époumonent devant un public tiré à quatre épingles, partagé entre ennui et pâmouison. »

*et largement féminisé* n'est qu'un mythe. L'hypothèse est par conséquent : « **Dans sa composition, le public culturel ne diffère pas beaucoup de la population globale** ». Cette proposition est assortie d'une explication potentielle, émanant là encore de ce que les sociologues appellent la « sociologie spontanée » des administrateurs de la culture : s'il n'y a pas beaucoup d'ouvriers dans les institutions culturelles, c'est que dans la société autour il n'y en a plus beaucoup non plus.

Dernier point qui vaut la peine d'être évoqué ici, celui de la méthode choisie. Une décision qui est loin d'être innocente puisque c'est non seulement le format des résultats mais bien aussi le coût de l'entreprise que l'on arrête par là. Probablement pour cette deuxième raison, l'administration penche au début pour un dispositif plutôt léger, de type micro trottoir auprès d'un nombre assez limité de personnes. Finalement, l'idée d'un design de recherche bien plus canonique, mais aussi lourd et coûteux s'impose : échantillon aléatoire de 3000 habitants de l'agglomération lausannoise (couvrant Lausanne et les 25 communes environnantes), questionnaire de quatre pages et 37 questions envoyé à domicile, traitement statistique classique des données. La représentativité des résultats s'avère en définitive dans l'intérêt tant du chercheur que des administrateurs culturels ; le premier songe à défendre à terme ses résultats devant la communauté des pairs, tandis que les seconds ont besoin de chiffres suffisamment fondés pour pouvoir faire taire les préjugés.

### **Les résultats : une question de définition**

Une fois les questionnaires remplis retournés (près de 1000, ce qui établit le taux de réponse à environ 33%), saisis dans l'ordinateur et pondérés pour en accroître la représentativité, les données sont soumises à toute une série de tris et de croisements statistiques. On s'en tiendra ici à quelques données centrales, qui s'insèrent bien dans la problématique de cette présentation.

En suivant les usages scientifiques et rédactionnels en vigueur et afin d'obtenir une vision aussi complète que possible, le chercheur divise les résultats en deux parties : tout d'abord un lot de premiers résultats indiquant les tendances générales, puis dans un deuxième temps une série d'analyses approfondies. Il s'agit là aussi d'une tentative de la part du chercheur de concilier l'inconciliable, de répondre aux exigences contradictoires découlant de la double inscription de l'entreprise en termes de champs. Plus simplement enfin, c'est là la traduction de l'hétérogénéité des résultats trouvés : en effet, alors que les chiffres globaux s'avèrent étonnamment optimistes, l'examen détaillé l'est de moins en moins à mesure que l'on affine les critères d'analyse.

#### *Tendances générales*

Afin de pouvoir moduler les résultats, même au niveau des analyses globales, le chercheur décide de distinguer plusieurs définitions de la « culture ». Il s'agit notamment d'éviter le piège dans lequel

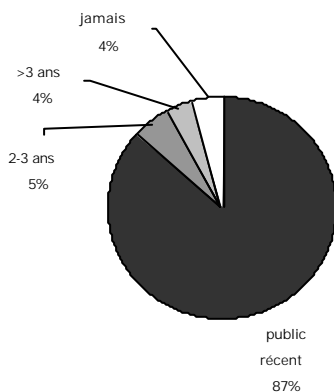
semble être tombé une enquête analogue, menée quelques années auparavant à Genève : celle-ci avait conclu à un degré de participation « culturelle » de la part de la population locale dépassant les 95%.<sup>6</sup>

Les nombreux lieux, ensembles et événements culturels de la capitale vaudoise sont donc ventilés dans *trois catégories de la culture* :

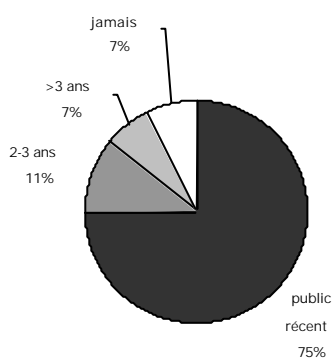
- la *culture large*, incluant les salles de cinéma, les concerts rock et des événements tels que le carnaval (mais sans les matches et grandes manifestations sportives) ;
- la *culture subventionnée*, couvrant, outre la culture légitime, également les institutions subventionnés par les pouvoirs publics dans des domaines traditionnellement considérés comme ne faisant pas partie de la culture légitime (quelques clubs de jazz et de musiques actuelles ainsi qu'une poignée de fêtes et festivals urbains) ; dans le cas lausannois, il s'agit ici d'une petite quarantaine de noms ;
- enfin la *culture légitime* ou ce qu'un certain jargon sociologique appelle la « culture cultivée » ; ici, on se limite aux domaines artistiques classiques, qui sont aussi les bénéficiaires de la très grande majorité des subventions accordées par le service culturel lausannois : musées, théâtres, concerts classiques et spectacles de danse. Dans cette acception restreinte, on dénombre toujours une petite trentaine d'institutions.

**Fig. 1 Parts de public dans la population de l'agglomération lausannoise, selon définition de la culture**

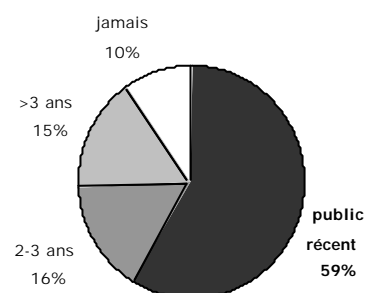
**1a. Culture large**  
incl. cinémas, concerts rock, carnaval



**1b. Culture subventionnée**  
incl. pans subv. du jazz, rock et festivals (38 institutions)



**1c. Culture légitime**  
musées, théâtre, musique classique, (28 institutions)



Source: enquête représentative auprès de 996 personnes de l'agglomération lausannoise, 1999

<sup>6</sup> Sondage téléphonique mené à Genève auprès de 800 personnes âgées de 16 à 74 ans. A en croire l'un des articles relatant la présentation des résultats devant la presse, les responsables municipaux présents « se sont réjouis du fait que seuls 4% des 800 personnes interrogées ont affirmé ne pas avoir d'activités culturelles ». Selon ce compte rendu, la définition utilisée était assez généreuse puisqu'elle couvrait apparemment « aussi bien les arts de la scène que les fêtes populaires et les visites au Jardin botanique ». Fabbri S., « Genève se cherche une politique culturelle » et « Les Genevois sont gourmands de...cinéma », in *Journal de Genève*, vendredi 17 septembre 1993.

En outre, on reprend la définition du *public récent* utilisée dans d'autres études de ce genre : font partie du public récent toutes les personnes qui peuvent se prévaloir d'au moins une fréquentation dans les institutions concernées durant les douze mois précédant l'enquête.

La FIG. 1 présente les *parts de public* selon les trois définitions de la culture envisagées. On remarque tout de suite que si la part de public récent s'amenuise à mesure que l'on restreint la définition de la culture, même dans le cas de l'acception la plus étroite, la part de public culturel récent au sein de la population de l'agglomération lausannoise s'avère toujours très élevée. Dans sa définition la plus extensive de « loisirs », la culture a attiré les douze derniers mois presque neuf habitants sur dix de l'agglomération tandis que la fréquentation de la culture subventionnée (incluant donc des pans du jazz et du rock ainsi que fêtes et festivals) a concerné les trois quarts des personnes. Mais surtout, la culture légitime a elle aussi été fréquentée par une majorité de la population : pas moins de 59% de la population ou six individus sur dix affirment avoir récemment fréquenté un musée, théâtre, concert classique et spectacle de danse à Lausanne.

Aussi spectaculaires que puissent paraître ces chiffres, même au niveau des pratiques agrégées, ils semblent propres aux agglomérations urbaines dotées d'une certaine densité de l'offre culturelle. Une enquête française le confirme, du moins pour la culture large : si sur l'ensemble des Français un quart affirme ne pas s'être récemment rendu dans des lieux de culture large, à Paris ce taux baisse à 14% (13.3% des personnes à Lausanne).<sup>7</sup>

De la même manière, les premiers résultats trouvés dans le volet « qualitatif » de l'enquête, donc concernant le *profil de public*, semblent de nature à réjouir tout défenseur d'une forte parenté entre public et population.

Les chiffres décrivant le profil socio-démographique du public des musées, théâtres, concerts classiques et spectacles de danse révèlent pourtant bien quelques différences par rapport au profil de la population globale. Le TABLEAU 2A de la FIG. 2 montre que plus la définition de la « culture » est restreinte, plus la composition du public s'éloigne du profil de la population totale (en italiques). Ainsi, au sein du public culturel légitime (en gras), on a un peu « trop » de femmes (56.5% au lieu de 52.7% dans la population totale), une légère sous-représentation des 15-29 ans et une sur-présence des personnes d'âge moyen (45-59 ans), enfin une sur-représentation des individus ayant acquis une formation supérieure et un trop-plein de revenus aisés.

Ces mêmes écarts semblent toutefois négligeables si on les compare au profil d'autres publics pourtant réputés plus larges. Les barres du GRAPHIQUE 2B traduisent, pour chacun des publics envisagés, un « déficit » ou au contraire un « excédent » par rapport à la population totale pour cinq critères socio-démographiques : taux de femmes, de 15-29 ans, de 60 ans+, de formations supérieures

---

<sup>7</sup> Donnat O., *Les pratiques culturelles des Français. Enquête 1997*, Département des études et de la prospective, La documentation Française, Paris 1998, p. 227. A noter que, comme c'est souvent le cas, la définition de la culture large utilisée dans cette enquête ne se recoupe pas en tous points avec la nôtre : elle n'inclut pas explicitement les grands festivals rassembleurs, mais englobe les lieux de spectacle vivant de tout type (incl. danses folkloriques, music-hall) ainsi que les grands parcs éducatifs et les « lieux patrimoniaux » tels les monuments historiques et sites archéologiques. Une comparaison entre les deux études sur les pratiques culturelles plus restreintes s'avère difficile vu les divergences de définition trop importantes.

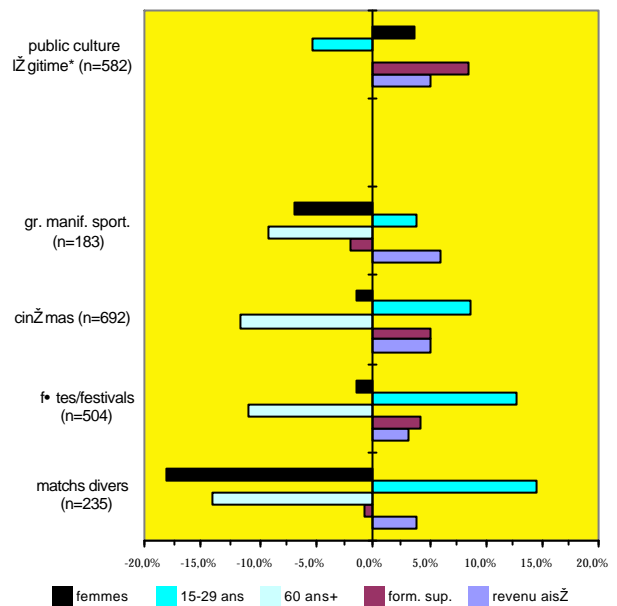
et de revenus aisés. On est peut-être surpris de voir que la taille des barres – et avec elle l'écart d'avec la population de l'agglomération – est nettement plus importante pour des publics tels que celui des salles de cinéma, des grandes manifestations sportives ou des fêtes et festivals que pour le public de la culture légitime.

**Fig. 2 Profil socio-démographique des publics**

**2a. Profil des publics récents, selon la définition de la culture (en %)**

		Pop totale	public culture large	public culture subv. IZgitime*	public culture légitime*
Sexe	H	47.3	48.3	46.8	43.5
	F	52.7	51.7	53.2	56.5
Age	15-29 ans	26.2	29.2	30.5	20.9
	30-44 ans	27.8	29.4	28.4	30.1
	45-59 ans	22.3	22.5	21.7	25.1
	60 ans +	23.7	18.9	19.4	23.8
	moyenne d'âge	45	43	43	46
Formation	mod. à moy.	77.2	74.9	72.8	68.9
	supérieure	22.8	25.1	27.2	31.1
Revenu	modeste	30.4	26.8	26.3	25.5
	moyen	43.7	45.0	43.9	43.4
	aisé	25.9	28.3	29.8	31.0
Total		100.0	100.0	100.0	100.0
n		996	863	743	583

**2b. Ecart de profil de différents publics par rapport au profil de la population totale**



\*musées, théâtre, concerts classiques et danse

Formation supérieure: maturité (bac) ou plus. Revenu (mensuel par ménage): <sup>1</sup>2667 E, <sup>2</sup>2668-5333 E, <sup>3</sup>5334 E

Source: enquête représentative auprès de 996 personnes de l'agglomération lausannoise, 1999

Dans un premier temps, le pari semble donc gagné : les deux hypothèses de recherche se vérifient en tous points. Le degré de participation culturelle de la population paraît considérable : en prenant en compte l'erreur statistique, la part de public récent des musées, théâtres, concerts classiques et spectacles de danse oscille entre un peu plus de la moitié et presque les deux tiers des habitants de l'agglomération lausannoise. Mieux : ce public légitime présente un profil très proche de celui de « l'homme de la rue » : l'écart socio-démographique entre le public des institutions culturelles et l'ensemble des gens semble moins important que la distance séparant d'autres publics, réputés plus « populaires », de cette même population. L'image d'un public culturel élitaire et peu nombreux vole en éclats ; les préjugés dont il fait l'objet sont balayés d'un revers de main et une poignée de tableaux et graphiques !

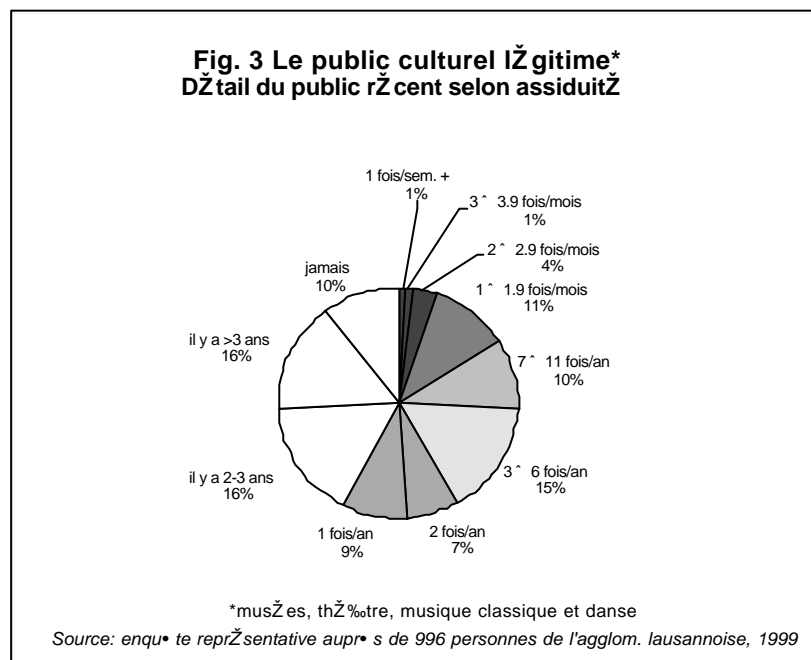
### Analyse approfondie

L'examen détaillé de ces tendances globales apporte toutefois quelques bémols et amène le chercheur à relativiser la portée des premiers chiffres.

Tout d'abord sur le plan quantitatif des *parts de public*. Une proportion aussi importante de public légitime appelle la question suivante : à partir de quand fait-on partie du public culturel ? La définition usuelle du public récent – au moins une fréquentation dans les douze mois précédant l'enquête ne serait-ce que dans l'une des 28 institutions concernées dans notre cas – peut paraître généreuse, voire trompeuse ; le spectateur aléatoire d'une salle de théâtre sinon jamais fréquentée, le badaud qui s'égare dans une exposition au titre alléchant sont ici mêlés aux franges les plus assidues et fidèles du public des institutions culturelles. Quel degré de fréquentation doit-on mettre au jour pour accéder à la catégorie « public culturel » ? Où mettre la barre ?

La FIG. 3 reprend les parts de public légitime, en détaillant cette fois la tranche des 59% de public récent selon l'assiduité précise des fréquentations. Le graphique confirme que la catégorie « public culturel récent » regroupe en fait des pratiques et, partant, des sous-ensembles de publics très variées.

Souhaiterait-on exclure les spectateurs, auditeurs et visiteurs très occasionnels des institutions légitimes (1-2 fréquentations seulement au cours des douze derniers mois) ? Le public culturel tomberait alors en dessous de la moitié de la population (mais atteindrait quand même encore 43%). Voudrait-on retenir les seules personnes qui s'y rendent plus souvent qu'une fois par semestre, donc à partir de 3 sorties légitimes par an ? Dans ce cas on n'aurait affaire qu'à 28% ou un peu plus du quart des personnes. Déciderait-on encore de ne retenir que les individus qui fréquentent un musée, un théâtre, un concert classique ou un spectacle de danse en moyenne une fois par mois – un chiffre qui



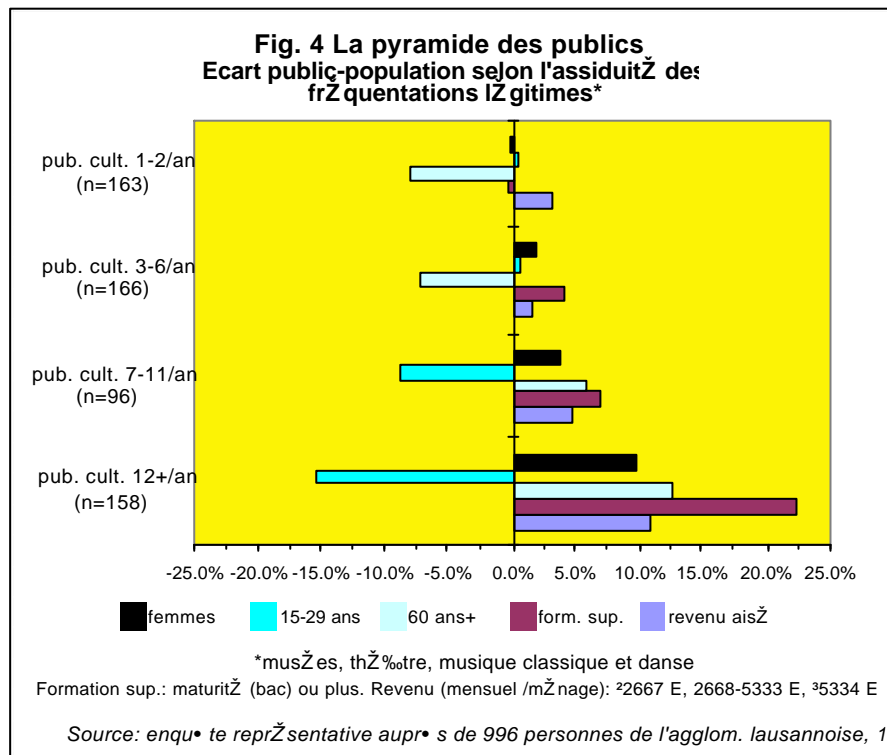
peut toujours paraître plutôt modeste ? On serait alors en dessous du cinquième, avec un public culturel récent d'environ une personne sur six seulement (17%). Songerait-on même à ne considérer que la frange la plus assidue du public, les personnes suffisamment friandes de sorties culturelles pour fréquenter les domaines cités au moins deux fois par mois ? On se trouverait alors face à un public

culturel qui a fondu comme peau de chagrin : 6% de l'échantillon, ce qui ne représente plus qu'un habitant sur vingt de l'agglomération.

Bref, considéré ainsi, la part de « public culturel » légitime – et avec elle la proportion de la population qui profite des institutions culturelles – s'avère aussi variable que la définition que l'on veut bien retenir de cette catégorie aussi prestigieuse qu'élastique.

Même chose au niveau du *profil du public*. On s'en doute : l'écart de profil entre le public et la population de l'agglomération change lui aussi selon l'assiduité du sous-public que l'on considère. Pire : l'image que l'on obtient ressemble fâcheusement à une pyramide ; une fois n'est pas coutume, elle est inversée puisque les privilégiés – la fraction de la population qui profite le plus des équipements culturels de leur ville – se trouvent ici tout en bas de l'édifice.

En suivant de haut en bas les barres d'écart à la FIG. 4, la tendance est limpide : plus le public est assidu, plus la différence avec la population (pour les cinq critères considérés) est importante ; l'écart relatif aux jeunes se creuse tandis que le surplus des 60 ans et plus augmente et avec lui le trop-plein de formations supérieures et de revenus aisés. Autrement dit, en allant vers le public le plus assidu, on se rapproche inévitablement du stéréotype de public culturel tel que l'étude voulait le démasquer : un public essentiellement âgé, fortement féminisé, très bien formé et aisé.



## De l'effet rhétorique à l'effet médiatique

Les résultats trouvés par le chercheur s'avèrent donc mitigés ; ils dessinent une image pour le moins en demi-teintes des fréquentations culturelles de la population de l'agglomération lausannoise. D'une manière générale, l'étude révèle certes une participation occasionnelle ou diffuse étonnamment large ; mais elle pointe également vers un public culturel moins large et homogène que fortement segmenté et hiérarchisé en de multiples publics, suggérant une forte inégalité d'accès à la culture plutôt qu'une démocratie culturelle déjà réalisée.

Quel type de valorisation connaissent ces résultats ? Il a été décidé de publier les principales conclusions de l'enquête dans un hors série d'une collection éditée par le bureau statistique de la Ville de Lausanne. Ce dénouement est heureux pour le chercheur : un tel support et son rattachement institutionnel apportent un bonus de légitimité certain dans le champ scientifique ; ceci d'autant plus que l'utilisation concrète de l'enquête n'avait jamais été fixée préalablement, l'administration attendant sans doute de voir venir les résultats pour juger sur pièce. Mais cela va aussi entièrement dans le sens des mandants : consignés dans un document qui « présente bien » édité par une instance « neutre », les résultats de l'enquête sembleront plus scientifiques, donc moins discutables.

La diffusion de ce document se fait principalement par deux voies. Outre un envoi « interne » à une série de décideurs administratifs et politiques à l'échelon local, il y a également médiatisation des résultats. C'est que le service culturel veut cueillir les fruits de son investissement (il faut dire que devant l'ampleur de la tâche, la recherche a pris le double du temps prévu) ; de son côté le sociologue – qui, occupant un poste académique précaire, est en mal de visibilité – ne voit pas d'un mauvais œil cette publicisation inattendue. L'administration tient à en accorder la primeur au plus grand quotidien vaudois, plus exactement à sa rubrique culturelle, qu'elle connaît bien. Regardons de plus près le compte rendu journalistique de l'enquête.

A vrai dire, il semblerait que l'on se trouve face à un véritable scoop scientifique. A sa une, sous le titre racoleur de « Culture mon amour », le journal annonce des « chiffres réjouissants » mettant en perspective une « fréquentation exceptionnelle » de la culture. L'article de fond, intitulé « Casser une image stéréotypée », conclut que « à l'évidence, le public culturel s'est élargi et ne se limite plus à un seul petit noyau élitaire ».<sup>8</sup> A noter qu'on cite in extenso les totaux d'entrées par institution et domaine, non inclus dans l'enquête mais obtenus auprès du service culturel : notamment 550'000 entrées dans les musées ou 112'780 fréquentations en musique, pour un total (cinémas inclus) dépassant les 2 millions et demi d'entrées à Lausanne – et ce alors même que le but déclaré du mandat avait été d'aller au delà de ces données impressionnistes !

C'est bien connu, les rapports de recherche – aussi synthétiques qu'ils soient – ne sont que rarement lus, les décideurs de tous bords n'ayant notoirement pas le temps et la très grande majorité de la population pas la possibilité d'en prendre connaissance. On peut dès lors partir de l'idée que ces articles parus dans l'un des quotidiens les plus lus de Suisse romande fonctionnent comme une sorte de méta-texte : sous l'apparence d'un résumé commenté de résultats accessibles à tous mais trop

---

<sup>8</sup> Casparly M., « Culture, mon amour », in *24 Heures*, samedi-dimanche 10-11 février 2001, pp. 1 et 31

fouillés, celui-ci opère de fait une reconstruction symbolique d'un référent qui restera largement invisible. La finalité d'une enquête de ce genre ne serait donc ni d'être lue ni non plus d'être « schubladisiert », mise au tiroir, comme aiment à le craindre les chercheurs helvétiques ; sa fonction serait avant tout d'être reprise, commentée, réinterprétée. Voire simplement d'être là : si une recherche sur le public culturel à Lausanne existe, c'est non seulement que celui-ci doit lui aussi exister, mais qu'il doit avoir une certaine importance – en termes de priorité pour l'administration qui a financé l'étude comme, par analogie, pour ce qui est de sa taille.

C'est là la dernière connivence qui lie les deux parties concernées. Si cette vulgarisation partielle et partielle des résultats peut amener un climat positif envers la culture, si elle peut contribuer au maintien des subventions culturelles voire à une augmentation de celles-ci, alors cela va assurément dans le sens tant des administrateurs que des sociologues de la culture, trop conscients de part et d'autre de la fragilité sociale de leur objet.

### **Un « malentendu productif » souhaité de part et d'autre**

En parlant de la rencontre entre deux cultures, des anthropologues ont forgé le concept de « malentendu productif ». Confronté à l'altérité, une société mobilise les catégories mentales et les mythes qui lui sont propres pour penser l'autre, sans que ces représentations « collent » forcément avec la situation ou, plutôt, avec l'interprétation effectuée par la partie adverse. Le malentendu qui en résulte est « productif » dans le sens où, performatif, il a des conséquences tout à fait concrètes.

L'exemple souvent cité est la confrontation entre Incas et Espagnols au début du 16<sup>ème</sup> siècle. Le concept permet d'expliquer comment 200 mercenaires débarqués du Vieux Continent ont pu vaincre une armée de plus de 100'000 hommes et assujettir une civilisation puissante et fleurissante. Une analyse fine des représentations mobilisées des deux côtés montre que les Espagnols considèrent d'emblée les indigènes comme des sauvages hérétiques appartenant à une race humaine inférieure, sans regarder de plus près leur système social d'organisation et de représentation (par ailleurs ils ne se gênent pas de piller tout l'or qu'ils trouvent) ; les Incas de leur côté croient reconnaître dans les nouveaux venus les dieux tant attendus, dont l'arrivée est depuis longtemps annoncée dans leur cosmogonie. Un malentendu producteur d'effets désastreux puisque ils s'avèrent fatals pour l'une des deux parties – celle qui, du point de vue purement numérique, aurait dû sortir victorieuse de cette confrontation.

Certes, dans notre cas le choc des cultures est bien moins violent, les enjeux bien plus anodins. Mais jusqu'à un certain point, le concept permet de décrire avec assez d'acuité ce qui se passe. Des acteurs issus de champs différents aux logiques spécifiques et en partie incompatibles se rencontrent pour collaborer le temps d'une recherche. Les décisions et les actions qui en découlent n'ont pas forcément le même sens pour les deux parties ; les étapes de la recherche sont inscrites de part et d'autre dans des logiques différentes, parfois opposées. Notamment, le flou entretenu autour du statut de l'entreprise – qui, commandée d'une collectivité publique, hésite entre recherche de grande envergure et expertise très localisée – résulte de cette configuration de départ ambivalente en même temps qu'elle semble avantageuse pour tout le monde.

En définitive, la scientificité de la démarche et l'autonomie dans laquelle elle peut se déployer sont elles aussi essentiellement la conséquence d'une convergence d'intérêts. Paradoxalement, c'est parce que cela garantira la convertibilité des résultats – même hybrides – dans le champ politique et dans l'espace public que la recherche peut être menée dans les meilleures conditions et avec une grande liberté.

Mais s'il y a malentendu, il y a aussi entente. Pour que la recherche se fasse – ce sur quoi il y a consensus – les deux parties sont à la fois dépendantes l'une de l'autre et conscientes de cette dépendance ; elles ont besoin des compétences ou des facilités que leur apporte leur partenaire : savoir-faire et rhétorique scientifiques d'un côté, financement et infrastructure technique de l'autre. Le paradigme a donc aussi certaines limites, s'agissant dans notre cas d'un malentendu parsemé d'entendus et de sous-entendus, d'une confrontation souvent chaleureuse dont les multiples négociations et ajustements s'avèrent feutrés voire agréables, d'un jeu aux allures de quiproquo à la fois naïf, calculé et parfois jouissif que jouent les représentants des deux « tribus » les uns avec les autres.

\*~\*~\*

Le recours au public culturel comme *deus ex machina* d'un argumentaire politico-administratif visant à légitimer une action politique aux yeux du reste de l'administration, des décideurs politiques et de l'opinion publique renvoie aux contradictions inhérentes tant à la politique culturelle qu'à la production culturelle elle-même et à la position ambivalente qu'elle occupe au sein de nos sociétés modernes ; le débat entre politiques, administrateurs et autres gestionnaires de la culture, sans oublier les créateurs culturels, est ici loin d'être clos. Ce qui intéresse davantage le chercheur, c'est moins de savoir s'il y a ou pas actuellement déjà démocratie culturelle (question dont on a vu qu'elle ne peut avoir de réponse univoque) que de réfléchir aux ressources mobilisées et aux conditions cadre impliquées dans la production et diffusion d'un savoir sur le public de la culture, cet objet de toutes les convoitises à la fois si familier et si obscur.

A terme, chercheurs et administrateurs de la culture réunis temporairement sur ce genre de mandat devraient pouvoir entrevoir la possibilité d'une réduction du malentendu et d'une augmentation de la productivité qui caractérise leur collaboration, ceci tant sur le plan de la connaissance de la culture que, le cas échéant, de la politique culturelle.